

Communiqué de presse

Nantes, le 4 novembre 2015

Accès aux services au public dans les départements des Pays de la Loire

Dans chaque département, l'État et le Département élaborent un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Son objectif est de renforcer la qualité et l'accessibilité pour tous des services publics et marchands nécessaires à la satisfaction des besoins de la population. Dans les territoires ligériens moins bien pourvus, de nouvelles maisons de services au public (MSAP) compléteront le réseau des 15 MSAP existantes.

Un accès globalement aisé dans les Pays de la Loire mais des disparités entre les territoires

- ♦ 80 % de la population ligérienne habite à moins de 15 minutes par la route du panier d'équipements publics retenus comme le noyau des besoins de la population ;
- ♦ des **différences entre les cinq départements** : les **temps de trajets moyens varient** de 13 minutes pour la Loire-Atlantique à 16 minutes pour la Mayenne et la Vendée. Le Maine-et-Loire et la Sarthe affichent des temps d'accès moyens de 14 et 15 minutes.

Une offre de services différente selon les départements

Temps d'accès moyens (en minutes)

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée*
Équipements publics	15	13	14	16	15	16
Équipements marchands de proximité	5	4	5	5	5	4
Équipements marchands plus rares	10	7	9	11	11	9

* hors L'île d'Yeu

Sources : SGAR ; Insee, Base permanente des équipements 2013.

Loire-Atlantique : 3 zones plus éloignées dans un département où les services publics sont les plus accessibles

- ♦ des temps d'accès plus courts que la moyenne régionale ;
- ♦ 65 800 habitants à 15 minutes et plus du panier de services publics autour de Frossay et Cordemais, dans le sud du département et dans le castelbriantais.

Maine-et-Loire : un accès aux services comparable à la moyenne régionale

- ♦ un accès au panier de services publics relativement aisé ;
- ♦ 16 230 des habitants à 18 minutes et plus du panier de services publics au nord-ouest et au sud où résident des familles d'actifs et au nord-est où la population est plus âgée.

Mayenne : un léger éloignement des services publics atténué par la présence des maisons de services au public

- ♦ un temps d'accès moyen au panier de services publics de 16 minutes, sans prise en compte des MSAP ;
- ♦ 30 000 habitants à 18 minutes et plus, résidant principalement aux limites du département.

Sarthe : des territoires plus éloignés des services publics à l'est du département

- ♦ un temps d'accès moyen au panier de services publics comparable à la moyenne régionale ;

- ♦ 38 000 habitants à 18 minutes et plus autour de Bonnétable, au sud-est et à l'est du Mans.

Vendée : des services publics plus éloignés au sud du département

- ♦ un temps d'accès moyen au panier de services publics plus long dans un département attractif ;
- ♦ 41 100 habitants à 20 minutes et plus au sud du littoral, à Noirmoutier et au nord du département.

Présence des équipements dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

- ♦ une bonne densité d'équipements publics et marchands dans les QPV ;
- ♦ des équipements plus fréquents dans les zones les plus peuplées.

Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle (SRCI)
02 40 41 20 91 / 20 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr

Insee Pays de la Loire - Insee Dossier n°1, novembre 2015
sur la page <http://www.insee.fr/pays-de-la-loire>
(rubrique Les publications > Insee Dossier)
Contact presse Insee : 02 40 41 75 89
bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr